



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080228

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/08/2026 10H10 C:001409 I:18740
V/REF : 2245379
V/Email reçu le Vendredi 21/08/2026 à 10H10

CITYA ARENA

**501 RUE DENIS PAPIN
34000 MONTPELLIER**

SELON DEVIS N° 6070094

IMMEUBLE : LE PLEIN SOLEIL
24 AVENUE DU PONT JUVENAL
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 24 Aout 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 24 AVENUE DU PONT JUVENAL - ACCES FACILITÉ PAR ACCES TOITURE TERRASSE

MOTIF : DÉTARTRAGE DES COLONNES EU DU BÂTIMENT

VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 6070094 DU 16/07/2026 D'UN MONTANT DE
347,82€ TTC

Donneur d'ordre : Mme C COMBESURE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

PRÉVOIR ACCES AU TOIT ET AUX CAVES

TRAVAUX RÉALISÉS LE 16/07/2026

MISE A DISPOSITION D'UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS SPÉCIALISÉS ÉQUIPÉS D'UN
VÉHICULE HYDROCUREUR
RÉALISATION DU DÉTARTRAGE DES COLONNES A PARTIR DES 5 ÉVENTS SITUÉS EN
TOITURE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 24/08/26 à 13H16 Mme C COMBESURE

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080228

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux de curage de réseaux	316,20	316,20
	TOTAL H.T.		316,20
	T.V.A. a 10,00%		31,62
	TOTAL T.T.C.En EURO		347,82

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN